



# Déclaration préalable du

## Sgen-CFDT

CTSD des Yvelines le 26 novembre 2021

Monsieur le Directeur Académique, Mesdames, Messieurs,

Une fois n'est pas coutume, cette déclaration préalable sera plus longue qu'à l'ordinaire car les sujets de mécontentement et les interrogations ne manquent pas !

Cependant, avant tout, nous tenons à remercier l'ensemble des services pour les documents et le travail fourni.

En parcourant les documents, nous remarquons que les effectifs constatés sont moins élevés que ceux prévus surtout en collège (-454). En effet, 16 collèges du département « perdent » 20 élèves ou plus. Comment expliquez-vous ces départs ou tout au moins ces non-affectations par rapport aux prévisions de juin ? Ceci est d'autant plus inquiétant que ce sont des secteurs géographiques qui sont surtout impactés : Le Pecq, les Mureaux (exception faite du collège Verlaine) et des établissements supposés être attractifs : le collège Chénier de Mantes la Jolie (- 34 élèves par rapport à l'attendu), le collège Debussy à St Germain-en -Laye (-39 élèves). 5 lycées du département voient entre 30 et 54 élèves attendus ne pas être inscrits. Comment expliquez-vous ces baisses ? Est-ce lié à aux flux naturel de population ou cela relève-t-il d'un autre choix ? Il y a le cas des lycées de la Celle-Saint -Cloud (- 34 à Duchesne et - 47 à Corneille) Les lycées de Mantes (-48 sur Mantes-la-Jolie entre Rostand et St Exupéry et -51 sur Mantes-la-Ville) et le lycée de la Plaine de Neauphle à Trappes (-54 élèves).

Après ce premier constat, on ne peut s'empêcher de comparer à l'an dernier puis de remonter un peu plus loin avant la crise sanitaire et un constat nous saute à la figure : -10 élèves par rapport à l'an dernier en collège mais + 1596 par rapport à 2018 ; en lycée, c'est 540 élèves de + par rapport à l'an dernier soit 503 de + par rapport à 2018 avec un creux des effectifs en lycée en 2019 ; enfin, en Segpa, c'est 27 élèves de + par rapport à l'an dernier et 11 de + par rapport à 2018. Et oui, nous sommes un département où nos effectifs n'ont cessé d'augmenter ! C'est bien dommage que le total des heures attribuées n'augmente pas dans la même mesure. D'autant plus après la crise sanitaire que nous vivons toujours ! C'est clair : l'investissement n'est pas dans l'éducation nationale et nous parlerons dans 10 ans de générations covid au pluriel selon le niveau d'études impacté car les professeurs le constatent

durement cette année : ces générations ont souffert du confinement et /ou des cours en hybride et ils rencontrent pour un grand nombre des difficultés graphiques, verbales et comportementales. Comment réparer tout ceci alors que, dans le même temps, nos classes sont toujours plus chargées et que nous vivons toujours cette crise sanitaire ? On le sent fortement en lycée professionnel et dans les classes STMG ! Pourquoi ne pas réfléchir à un autre fonctionnement permettant d'alléger ces classes ? Plusieurs études ont souligné que les surcharges d'effectifs ont tendance à pénaliser les élèves les plus fragiles et c'est, hélas, une vérité qu'un saupoudrage d'accompagnement ne suffira pas à compenser ; les collègues le disent et le répètent tout en restant non-entendus. Après, on viendra nous vanter les mérites de la réussite scolaire à la scandinave qui, rappelons-le, comporte des effectifs maximum de 20 élèves ! C'est vrai qu'en France, nous en sommes loin quand on invoque des seuils maximum seulement « recommandés » pour bourrer les classes de STMG existantes ! D'ailleurs une question : à quelle date, ont été arrêtés les effectifs présentés dans les documents car nous entendons, encore à ce jour, que certains élèves, à la marge, arrivent ?

Mais revenons au profil des élèves qui a bien changé en 2 ans et ce qui s'explique bien sûr : ils ont beaucoup de mal à fixer leur attention, à produire des écrits longs, quand ce n'est pas du mal à rester assis en lycée professionnel ! Et que dire des parents rencontrés ou plutôt convoqués : ils sont démunis et/ou se sentant coupables d'une situation qui leur a échappé, ils ont choisi de soutenir leur enfant en contestant tout ce que les professeurs peuvent apporter. Tout ceci est très difficile à vivre pour les enseignants qui ne se sentent pas reconnus ni par leur administration ni par certains parents d'élèves et alors que, dans le même temps, on leur demande toujours plus en multipliant cette année les réunions hors temps scolaire.

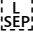
De plus, nous avons aussi été alertés du fait de l'existence, encore début octobre, de postes non pourvus en lycée et en collège en mathématiques, en éco-gestion, en STMS, en PSE, en lettres et en anglais. En 2017, le DASEN des Yvelines parlait de 1 % de personnel non nommé à la rentrée en précisant que nous étions dans la moyenne de l'académie de Versailles, qu'en est-il cette année ? Nous avons l'impression que c'est beaucoup plus et pensons que la situation faite aux contractuels en fin d'année dernière n'a pas aidé et a poussé certains à quitter l'Education Nationale.

Nous constatons, dans le même temps, la continuelle augmentation des HSA sur les années : doucement mais sûrement ! Dire qu'en 2018, nous étions à 7,64 % en collège (contre 8,44 % cette année) et 12,68 % en lycée (contre 13,89 % cette année) ! Et oui, les professeurs absorbent ces HSA mais parce qu'ils n'ont pas le choix économiquement, il faut bien en être conscient !

Par ailleurs, vient s'ajouter, à cette situation difficile, des gouttes d'eau mais qui vont finir par faire

déborder le vase : l'impossibilité de s'inscrire sur le site pour le remboursement de 15€ brut pour la protection sociale complémentaire (ce dernier étant saturé ; nous en profitons, d'ailleurs, pour souligner le caractère encore insuffisant de cette participation), le e-pass éducation proposé aux enseignants qui se révèle être un hameçonnage de l'association Rêves Partagés sans information de notre administration rectorale ou ministérielle sur la disponibilité des nouveaux pass-éducation ! C'est trop pour les enseignants car tout ceci est épuisant et exaspérant ; on ne peut que penser à la phrase d'Hessel disant : « il ne faudrait pas ex-aspérer, il faudrait espérer. L'exaspération est le déni de l'espoir ». En effet, on peut craindre que les enseignants aient perdu tout espoir, ce qui se confirme d'autant plus dans l'absence d'attractivité de notre métier.

Pour finir, nous voudrions avoir des informations plus précises sur le nombre et fléchage des heures « Réussite au lycée » car il est curieux de constater qu'un grand nombre de proviseurs du département n'a pas souhaité indiquer le nombre d'heures reçues ni donner d'indication sur leur utilisation ! Les collègues souhaitent pourtant y être associés via le conseil pédagogique !

 En vous remerciant, Monsieur le Directeur Académique, Mesdames et Messieurs de votre attention.

**Sylvie Hopkins représentante du Sgen-CFDT au CTSD 78**

contact : 78@sgen.cfdt.fr